

ENTREPRISES

Des paiements internationaux en ligne

LES TAUX DE CONNEXION à Internet sont loin d'atteindre en France le niveau des Etats-Unis. Ce retard se traduit dans les chiffres : en 1998, l'activité commerciale sur Internet à destination des particuliers (*B to C, Business to*

Consumer) n'a représenté que 400 millions de francs, soit moins de 1 % de ce qu'il a été outre-Atlantique (environ 48 milliards de francs, source : Forester). Toutefois, certains indicateurs prévoient un triplement du nombre de foyers français connectés au cours des cinq prochaines années, tandis que le nombre de PME-PMI connectées a progressé de 427 000 unités entre les premiers trimestres 1998 et 1999 (source : Jupiter Communication).

ment est moindre chez les professionnels que chez les particuliers. Les chiffres communiqués par IDC France corroborent cette analyse : le *B to B* a représenté 68 % des 125 millions de francs de chiffre d'affaires réalisés par le commerce électronique en 1997. Les prévisions pour l'an 2002 accentuent encore la tendance : sur 120 milliards, 103 seraient réalisés en *B to B* (graphique 1).

Les perspectives de développement des relations interentreprises sur le web imposent la mise en place de systèmes de paiement efficaces et sécurisés.

ment est moindre chez les professionnels que chez les particuliers. Les chiffres communiqués par IDC France corroborent cette analyse : le *B to B* a représenté 68 % des 125 millions de francs de chiffre d'affaires réalisés par le commerce électronique en 1997. Les prévisions pour l'an 2002 accentuent encore la tendance : sur 120 milliards, 103 seraient réalisés en *B to B* (graphique 1).

LE CRYPTAGE, CLÉ DU DÉVELOPPEMENT

Les produits et prestations à caractère financier suivent cette évolution. Ainsi, le *trading on-line*

a observé une croissance exponentielle sur le marché des courtiers en bourse, et le coût de transmission des ordres de bourse est maintenant inférieur à 10 dollars. Le nombre de comptes *on-line* (5,4 millions à la fin de l'année 1998) devrait quadrupler d'ici 2003. On recense aujourd'hui 500 000 transactions en ligne par jour, soit 47 % d'augmentation au premier trimestre 1999, et le montant total des portefeuilles de titres gérés *on-line* représente 523 milliards de dollars (source : Cent news). La législation joue en la faveur des sites commerciaux et la sécurisation des paiements. En effet, l'autorisation de l'utilisation des logiciels de cryptographie, annoncée en janvier 1999 par le Premier ministre devrait provoquer une forte croissance du secteur des solutions *e-business*. Grâce au codage des opérations, il est désormais possible aux banques d'offrir des services en ligne sécurisés. On précisera néanmoins que, si la plupart des banques sont aujourd'hui présentes sur Internet, peu de sites proposent de véritables services en ligne, comme la consultation de compte, les virements ou le paiement électronique.

DES PAIEMENTS EN LIGNE

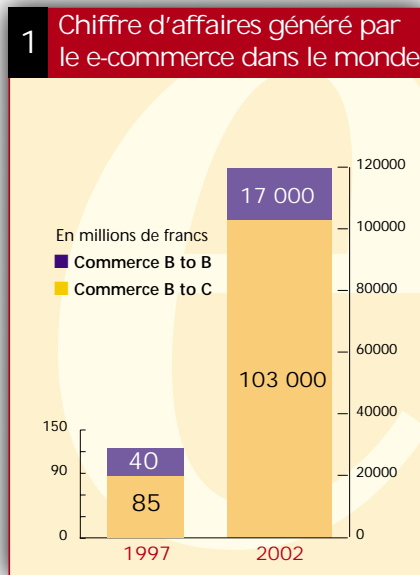
Les paiements des entreprises ne pouvaient longtemps échapper aux évolutions liées à l'Internet. En 1997, Thomas Cook CFX a donc lancé aux Etats-Unis le premier site de paiements internationaux sur Internet, désormais disponible en France. Ce site (*fx4 busi-*



HÉLÈNE DURUT
Chef de produit
Thomas Cook - CFX

LES ENTREPRISES AU PREMIER PLAN

C'est le monde de l'entreprise que le commerce électronique intéresse au premier chef : le commerce en ligne «*business to business*» (*B to B*) devrait être 5 à 10 fois supérieur au commerce grand public de détail. Ceci s'explique par un taux important de connexions des entreprises (presque toutes les grandes entreprises sont connectées et beaucoup de PME-PMI le sont déjà) par rapport aux particuliers, ainsi qu'un comportement d'achat adapté au commerce en ligne (rationalisation de l'achat). De même, l'inquiétude concernant la sécurité de ce moyen de paie-



ness.com), véritable comptoir virtuel de change (VTD, *Virtual trading desk*), permet aux entreprises qui opèrent des transactions en devises de réaliser leurs paiements, d'obtenir des cotations en temps réel, un historique de leurs paiements et de construire leurs propres modèles de paiements récurrents. Les ordres sont immédiatement confirmés par courrier électronique, et une facture suit par fax dans les deux heures. L'enregistrement comptable peut donc se faire en temps réel.

Plusieurs niveaux d'intervention sont possibles. Ainsi, le directeur financier pourra faire préparer ses ordres de paiements par un tiers et trouvera les paiements en attente de son approbation lors de sa prochaine connexion au site. Cela permet de réduire les coûts invisibles liés aux transferts de documents entre bureaux. Cette évolution peut être comparée à celle du remplacement du transfert traditionnel de dossiers (coursier, courrier, etc.) par le courrier électronique. La fonctionnalité d'échange de données informatisées (EDI) permet de télécharger les informations relatives aux transactions en devises à partir du logiciel comptable et à destination de la page d'ordre de VTD.

Les entreprises, tout en conservant leurs partenaires bancaires classiques, peuvent donc confier leurs opérations de transferts en devises à un spécialiste qui les aide à optimiser la gestion de leur risque de change. En effet, seule la transaction de change est prise en charge par Thomas Cook, les débits et les crédits continuant de se faire en franc ou en euro sur les comptes bancaires des clients.

Bien évidemment, la dimension humaine ne saurait être totalement occultée par la mise en œuvre d'un outil de haute technologie : les gestionnaires des paiements conservent l'accès téléphonique au centre opérationnel, et à un suivi personnalisé de la part de leur conseiller clientèle.

DU E-COMMERCE AU E-SERVICE

Le site est entièrement sécurisé. Outre un système de cryptage optimal (128 bits), la transmission d'un ordre de paiement n'implique pas la transmission, via Internet, de données confidentielles. En effet, aucune des coordonnées de l'entreprise ou de ses bénéficiaires ne transite par le web car ces données sont préalablement enregistrées par le *back-office* et sauvegardées sur un système indépendant. A l'égard des logiciels de télétransmission, le système de comptoir virtuel de change présente l'avantage de pouvoir faire l'objet d'améliorations constantes. L'adjonction de nouvelles fonctionnalités afférentes aux paiements internationaux matérialisera le passage progressif du concept d'*e-commerce* à celui d'*e-service*.

“ En 2002, les relations interentreprises représenteront 85 % du commerce électronique. ”

Répartition géographique des webs bancaires

La plupart des banques sont aujourd'hui présentes sur Internet, et une fois de plus les Etats-Unis représentent la majorité des sites, (graphique 2). L'Europe est également en bonne position, avec notamment l'Allemagne et l'Italie suivies de la France et de la Grande-Bretagne. Cependant, la plupart des sites sont à ce jour généralistes, c'est-à-dire que le site web se substitue à la plaquette de présentation traditionnelle et offre une présentation de la banque ainsi que de ses produits et services.

Très peu de sites (5 % seu-

lement) sont à ce jour des sites dits «cybers». Ces derniers proposent des services bancaires ou parabancaires en ligne, tels que la consultation de compte, les virements, le paiement électronique, etc., et constituent de véritables agences bancaires.

